

## Épreuves de rattrapage de l'examen de B.T.S.

### Culture générale et expression ou français

Quelle est la durée de l'épreuve et du temps de préparation ?

La durée de l'épreuve est de 20 minutes et le temps de préparation est de 20 minutes.

- **En quoi consiste la phase de préparation ?**

L'examineur fournit au candidat deux documents (l'un textuel et l'autre non textuel) en lien avec l'un des deux thèmes au programme de Culture générale et expression de deuxième année, assortis de la consigne suivante : « En quoi ces documents éclairent-ils votre réflexion sur le thème au programme ? »

À titre exceptionnel, pour la session de rattrapage de la session 2021, les candidats se verront proposés deux sujets au choix.

Le candidat pendant la phase de préparation mobilise des compétences et connaissances évaluées dans le règlement d'examen au titre de l'unité en matière de lecture et compréhension, communication et expression, de confrontation de documents, d'analyse et d'argumentation.

- **En quoi consiste la phase d'entretien ?**

À l'issue de sa préparation de 20 minutes, le candidat présente les documents et les confronte pour répondre à la question posée, dans une durée maximale de 10 minutes. Un entretien, partant du propos du candidat, pour la durée restante, soit au maximum 10 minutes, évalue les compétences de communication et de réflexion.

L'évaluation de l'épreuve est globale et apprécie le degré de maîtrise des compétences suivantes :

- communiquer oralement ;
- apprécier un message ;
- tirer parti des documents lus dans l'année et de la réflexion menée en cours ;
- rendre compte d'une culture acquise en cours de formation.

L'examineur est un professeur de l'enseignement de culture générale et expression exerçant dans un E.P.L.E., un établissement privé sous contrat ou un C.F.A. habilité à pratiquer le contrôle en cours de formation.